

Réf: Dossier 425621

Avis de constitution

SOCIETE « ANOMA JO TRANS »

Siège Abidjan Yopougon Ananeraie Station Total
Energie non loin du Supermarché Cash Ivoire, Lot 1886,
Ilot 202

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANOMA JO TRANS »

Objet : Transport -

Transport du personnel et de biens
(Marchandises de tous types)-

Vente de pièces détachées automobiles,
véhicules et engins -

Location de véhicules automobiles neufs et d'
occasions-

Energie renouvelable -

Agriculture -

Elevage de bovins volaille-

Fourniture de bureau-

Quincaillerie -

Vente et achat de produits agricoles, avicoles et
marchandises -

Transport, transport de tous types de
marchandises -

BTP-

Génie civil -

Import-Export, Logistique -

Construction et Réhabilitation de bâtiments-

Vente de tous types de matériels de construction

Nettoyages et entretien des locaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Ananeraie Station Total Energie non loin du Supermarché Cash Ivoire, Lot 1886, Ilot 202

Dirigeant(s) M ANOMA YAPO JAURES LANDRY ANGBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07453 du 18/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44454/GTCA/RC/2025 du 18/07/2025

